



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 75280

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au logement sur les remarques et propositions émises par M. Peyrat dans son rapport relatif à la sécurité dans l'habitat concernant la recherche d'efficacité des contrats locaux de sécurité (CLS). En effet, rappelant que les CLS ont été conçus comme des organes de mobilisation au plan local, il souligne qu'il a été constaté sur le terrain qu'ils sont souvent freinés dans leur mission par un manque de coordination des acteurs de l'habitat social. Par conséquent, il lui semble qu'il serait opportun, dans l'optique d'enclencher l'indispensable dynamique de complémentarité d'analyses, d'encourager les bailleurs et les associations de locataires à participer systématiquement aux diagnostics de sécurité des CLS. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte adopter suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75280

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1978